

[Traduction en français de 3 pages d'un "acte constitutif" société ou "*Memorandum of Association*"
Britannique (Angleterre) - *French Translation of the Memorandum of Association of a British company
incorporated in England* - page 1 de 3]

**LOIS BRITANNIQUES DE 1985 À 1989 SUR LES SOCIÉTÉS [COMPANIES ACTS 1985 TO 1989]
LOI BRITANNIQUE DE 2006 SUR LES SOCIÉTÉS**

**SOCIÉTÉ DONT LA RESPONSABILITÉ EST LIMITÉE À [LA VALEUR NOMINALE DE] SES
ACTIONS**

Acte constitutif [*Memorandum of Association*]

de

[la société à responsabilité limitée] ** LIMITED**

**(Une société dont les parts ne peuvent être cédées en bourse et utilisant [les statuts-types de] la Table
A avec des modifications)**

Société [immatriculée sous le] No. ****

Constituée le ****

Licensed under a
[Creative Commons Attribution-Share Alike 2.0 France Licence](http://creativecommons.org/licenses/by-sa/2.0/fr/). Permissions beyond the scope of this license
may be available at <http://www.propertytranslations.com>.

1



LOIS BRITANNIQUES DE 1985 À 1989 ET À 2006 SUR LES SOCIÉTÉS [COMPANIES ACTS 1985 TO 1989 AND TO 2006]

SOCIÉTÉ DONT LES PARTS NE PEUVENT ÊTRE CÉDÉES EN BOURSE ET DONT LA RESPONSABILITÉ EST LIMITÉE À [LA VALEUR NOMINALE DE] SES ACTIONS

ACTE CONSTITUTIF [MEMORANDUM OF ASSOCIATION]

DE [LA SOCIÉTÉ À RESPONSABILITÉ LIMITÉE] ** LIMITED**

1. La dénomination sociale de la Société est : **** LIMITED

2. Le siège social de la Société sera domicilié en Angleterre et au Pays de Galles, situé présentement au ****
**** Londres, Royaume-Uni.

3. L'objet social de la Société est :

A. Exploiter une activité en tant que société commerciale généraliste et toute activité commerciale ou affaires quelles qu'elles soient et toutes fins légales aux termes de la loi britannique de 1985 et de 1989 sur les sociétés telle qu'amendée, étendue, appliquée, par ou aux termes de n'importe quelle décision du législateur ou telle que remise en vigueur.

B. Exploiter toute autre activité qu'il serait possible, aux yeux de la société, d'exploiter de façon opportune en conjonction ou de façon connexe avec tout autre activité de la société et conçue pour accroître la valeur des biens de la société ou concourir à ses objets sociaux ou n'importe lequel d'entre eux.

C. Se livrer à toute ou n'importe laquelle des choses ci-dessus n'importe où dans le monde que ce soit en tant que mandants, mandataires, sous-traitants, dépositaires [*trustees*] ou autrement et que ce soit en agissant seul ou en association avec d'autres ou par ou via des mandataires, sous-traitants, administrateurs ou autres.

D. Acquérir ou exploiter tout ou n'importe quelle part du fonds commercial [*goodwill*], des actifs ou des passifs de toute personne, société ou entreprise se livrant à n'importe quelle activité commerciale que cette société est autorisée à exploiter ou acheter ou acquérir n'importe quel droit ou louer de quelque façon que ce soit n'importe quel bien mobilier ou immobilier quel qu'il soit qui pourrait être nécessaire ou utile au vu de l'objet social de la société.

E. Acheter, vendre, échanger, améliorer, hypothéquer, facturer, louer de quelque façon que ce soit, donner à bail, retourner ou rendre ou abandonner ou céder ou transférer [*surrender*], autoriser, accepter, des actes de transferts de [*sic*] et autrement acquérir et s'occuper de n'importe quel bien en franche propriété [*freehold*] ou en emphytéose [*leasehold*] ou autre bien, meuble à usage professionnel ou non, construire, démolir, réparer, modifier, améliorer or autrement s'occuper de n'importe quel(s) bâtiment(s) et les adapter au vu de l'objet social de la société.

F. Accorder n'importe quels baux, privilèges, concessions ou droits quels qu'ils soient concernant directement ou ayant trait à n'importe quel bien de la société.

G. Investir et gérer les capitaux de la société dont l'utilisation immédiate ne serait pas requise au regard des objets sociaux de la société dans ou sur n'importe quelles sûretés et aux termes de conditions telles qu'il apparaîtrait expédient.



- H. Promouvoir n'importe quelle autre société et financer les parts ou les obligations de cette société là.
- I. Fusionner avec ou s'engager dans n'importe quel partenariat, coentreprise, union ou partage de profits ou n'importe quel autre accord commercial avec n'importe quelle autre société, association d'entreprises ou personne.
- J. Parapher, accepter, endosser, émettre, acheter et escompter des billets à ordre, lettres de changes et n'importe quels autres effets de commerce et titres négociables.
- K. Emprunter, lever et garantir le paiement de capitaux d'une manière telle que bon semblera à la société ; en particulier emprunter des capitaux en émettant des obligations, perpétuelles ou autres et au pair ou en report ou en déport, et garantir n'importe quels capitaux empruntés ou n'importe quels autres passifs ou dettes de la société au moyen de prêts hypothécaires ou de droits grevant tout ou part des biens de la société, y compris les biens futures et le capital non appelé.
- L. Investir les fonds de la société dans des parts ou obligations ou d'autres investissements ou sûretés tels que la société pourrait le décider, consentir à des prêts ou des avances ou accorder un crédit à n'importe quelle personne, société ou entreprise en des termes tels qu'il pourrait sembler expédient et garantir ou cautionner n'importe quel passif ou dettes de n'importe quelle personne, société ou entreprise.
- M. Vendre tout ou partie de l'entreprise, du fonds commercial [*goodwill*] ou des actifs de la société pour un prix et selon des termes tels qu'ils seraient jugés appropriés.
- N. Mettre en œuvre n'importe quel plan, que ce soit en émettant des parts ou autrement, par lequel les employeurs pourraient prendre part aux bénéfices ou participer à la gestion de la société.
- O. Payer les coûts de ou accessoires à la constitution de la société.
- P. Faire toutes autres choses telles qu'elles soient propices ou accessoires à la réalisation des objectifs ci-dessus ou n'importe lequel d'entre eux.

Il est expressément déclaré par la présente que chacune des sous clauses des clauses qui précèdent sera considérée comme un objet social indépendant de la société et devra être interprétée indépendamment de n'importe quelle chose contenue dans les autres sous clauses.

4. La responsabilité des associés est limitée.
5. Le capital social de la société est de 10 000 GBP divisé en 10 000 parts ordinaires de 1,00 GBP chacune.

Moi, le souscripteur du présent acte constitutif de société [*Memorandum of Association*] souhaite former une société aux termes des présentes et j'accepte de prendre le nombre de parts inscrit en face de mon nom.

Prénom et nom et adresse du souscripteur

Nombre de parts prises

En date du ****

